

LE TABLEAU XVIII,

marine et pêcheries, produits de la forêt et des mines. Un mot d'explication suffit pour ce tableau. Comme il existe plusieurs méthodes de mesurer les billets il est bon d'expliquer ici celle qui a été adoptée pour le recensement. *L'étalon de Recensement* donne un billet pour l'équivalent de chaque 100 pieds mesure de planche.

LE TABLEAU XIX,

ne demande aucune explication.

On a trouvé qu'il était impossible d'enregistrer les populations aborigènes de la même manière dont le sont les autres populations ; les raisons en sont nombreuses, la principale étant l'ignorance de leur langue, pour un grand nombre d'énumérateurs ; de plus, tout nous porte à croire que ces populations n'auraient pas vu la chose d'un bon œil, ne pouvant comprendre le but d'un recensement, il y avait le danger de les voir prendre cette opération comme quelque chose de dangereux ou de préjudiciable. De sorte que la manière dont les énumérateurs ont procédé a été reconnue la meilleure : le dénombrement, pour les sauvages qui reçoivent de l'argent ou des provisions du gouvernement, a été fait sur les registres des agents.

Il est à remarquer qu'un grand nombre de sauvages n'ont pas encore embrassé la religion chrétienne et que plusieurs d'entre eux sont polygames, quoiqu'ils soient donnés dans les registres des agents comme n'ayant qu'une seule femme avec laquelle ils vivent maritalement. Plusieurs de ces femmes après des années de cohabitation ont quitté d'elles-mêmes où ont été chassées du toit conjugal par celui avec qui elles vivaient, emmenant quelquefois leurs enfants avec elles et formant ainsi une famille à part. De cette sorte, le nombre des veuves est en apparence beaucoup plus considérable qu'il ne l'est en réalité.